

Fiducie canadienne de bourses d'études Régime d'épargne familial

États financiers audités et

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Aux 31 octobre 2020 et 2019

Table des matières

Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	5
Rapport de l'auditeur indépendant	5
États de la situation financière	7
États du résultat global	8
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	8
Tableaux des flux de trésorerie	9
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	10
Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé	15
Notes annexes	16
Subventions gouvernementales (Annexe I du Tableau complémentaire I)	21

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines parties du rapport de la direction sur le rendement du fonds, y compris, mais sans s'y limiter, les sections intitulées « Résultats d'exploitation » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Régime, notamment sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjonctures ou qui comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables ou des versions négatives correspondantes.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Régime constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Régime et les facteurs économiques. Par conséquent, les hypothèses à l'égard des conditions économiques futures et d'autres facteurs pourraient s'avérer inexacts dans l'avenir.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Régime. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à les examiner attentivement ainsi que tout autre facteur avant de prendre une décision de placement et nous vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Introduction

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »). Les états financiers annuels peuvent être obtenus gratuitement, sur demande, en consultant notre site Web à l'adresse www.cst.org ou le site Web de SEDAR à www.sedar.com, en appelant notre service à la clientèle au 1-877-333-7377 ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600, Toronto (Ontario) M2J 5B8.

La Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »), à titre de promoteur du Régime, et Consultants C.S.T. inc., à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, considèrent que la gouvernance et la conformité contribuent de manière importante au rendement global de la société et aux rendements à long terme sur les placements; nous passons en revue et appuyons donc les directives sur le vote par procuration établies par nos gestionnaires de placement. La politique en matière de vote par procuration de chaque gestionnaire de placement peut être obtenue, sur demande, auprès de notre service à la clientèle ou en écrivant à l'adresse cstplan@cst.org.

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds présente l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille quant aux facteurs et faits nouveaux importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Régime au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement du Régime consiste à protéger le capital des souscripteurs (les « cotisations » nettes ou le « capital ») tout en offrant un rendement positif raisonnable sur les placements à long terme et en tenant compte d'un seuil de risque prudent.

Le Régime effectue ses investissements selon une composition stratégique en vertu de laquelle les actifs de capital sont investis dans une combinaison de titres à revenu fixe gouvernementaux et d'obligations de sociétés canadiennes notés BBB ou mieux. Les actifs de revenu (soit les fonds provenant des cotisations ou des subventions gouvernementales, comme les intérêts et les gains en capital) sont investis dans des fonds négociés en bourse (« FNB ») américains ou internationaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures et dans des titres de capitaux propres canadiens.

Les titres à revenu fixe du gouvernement du Canada du Régime sont gérés passivement par Gestion de Placements TD (« GPTD »), conformément à des cibles de durée préétablies. Les obligations de sociétés sont gérées activement par Fiera Capital Corporation. Les portefeuilles de titres à revenu fixe gérés activement misent sur des stratégies d'accroissement durable de la valeur et peuvent s'appuyer sur la répartition sectorielle, l'examen du crédit et la gestion de la durée, selon l'expertise et le mandat des gestionnaires.

BlackRock Asset Management Canada Limited gère les actions américaines et internationales du Régime. Ces actifs sont répartis entre des FNB canadiens ou américains qui reproduisent le rendement de divers indices boursiers étrangers, y compris l'indice S&P US Total Market, l'indice MSCI EAFE IMI et l'indice MSCI Emerging Markets. Les FNB mondiaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures sont gérés par BlackRock et visent à reproduire le rendement de leur indice de référence respectif. Les actions canadiennes du Régime sont activement gérées par Fiera Capital Corporation au sein d'un portefeuille spécialisé comptant des sociétés canadiennes dont la gestion est jugée efficace et qui affichent d'excellentes perspectives à long terme.

Risque

Les risques associés aux placements dans le Régime demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le prospectus. Au cours de l'exercice, le Régime n'a fait l'objet d'aucun changement significatif ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Régime.

Résultats d'exploitation

Rendement du Régime

Au cours de l'exercice, le taux de rendement du Régime, déduction faite des frais, s'est établi à 3,3 %, par rapport à 3,0 % pour l'indice de référence de la politique de placement (l'« indice de référence »). En contraste, l'indice obligataire gouvernemental à court terme FTSE Canada et l'indice S&P/TSX composé plafonné, des indices généraux, ont généré des rendements de 4,4 % et de 2,3 %, respectivement, durant la même période. Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges de 1,2 % tandis que les rendements de l'indice de référence et des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions.

Le taux de rendement du Régime, compte tenu des frais et des charges, a été supérieur à celui de l'indice de référence au cours de l'exercice. L'exposition du Régime aux FNB en actions américaines et aux titres à revenu fixe à plus long terme canadiens a contribué à l'inscription d'un rendement supérieur à celui de l'indice de référence.

Retour sur l'économie

Après avoir été découvert en décembre 2019, le coronavirus SARS-CoV-2 (« COVID-19 ») a été officiellement déclaré comme une pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé en mars 2020 et a eu une incidence négative sur la santé de millions de personnes dans le monde, ainsi que sur la situation économique de nombreuses nations. Dans le but de ralentir la propagation du virus, les pays du monde entier ont fermé leurs frontières, en plus d'ordonner la fermeture d'entreprises et d'instaurer des périodes de quarantaine. Les marchés financiers ont ensuite réagi en enregistrant une chute considérable des cours des actions, ainsi qu'une volatilité

accrue et un resserrement des liquidités. Les gouvernements ont également réagi en instaurant des mesures de relance budgétaires et monétaires sans précédent dans le but d'éviter la récession, de lutter contre la hausse rapide du chômage et d'assurer le bon fonctionnement des marchés des capitaux. Les marchés se sont grandement redressés en avril et au cours des mois qui ont suivi, mais le niveau de risque demeure élevé et dépend des efforts continus qui seront déployés à l'échelle mondiale pour contenir la propagation du virus.

Le PIB des États-Unis a augmenté de 33,1 % au troisième trimestre de 2020, l'économie ayant rebondi après avoir subi l'incidence de la COVID-19 au début de l'exercice. Cette amélioration a été attribuée aux mesures de stimulation économique adoptées par le Congrès et la Réserve fédérale, notamment une baisse du taux de financement à un jour, qui est passé de 2,5 % à 0,25 %, ainsi que la mise en œuvre de mesures d'assouplissement quantitatif afin de stimuler la demande et de soutenir la liquidité du marché. Le taux de chômage, qui avait augmenté pour dépasser 14 % en avril, s'est amélioré pour passer sous la barre des 7 % en octobre. L'inflation aux États-Unis, mesurée par l'indice des prix à la consommation, est passée à 1,4 % en septembre, la Réserve fédérale signalant qu'une orientation de la politique plus accommodante consistera à permettre à l'inflation de dépasser le taux cible historique de 2 %.

Tout comme son équivalente américaine, la Banque du Canada a mis en œuvre une série de mesures de stimulation à grande échelle, notamment en abaissant le taux de financement à un jour à trois reprises en mars, pour le porter à 0,25 %, et en achetant des titres à revenu fixe sur le marché libre afin de soutenir la liquidité. Le taux de chômage canadien a atteint un sommet de 13,7 % en mai, avant de reculer pour se situer sous la barre des 9,0 % au 31 octobre. Le dollar canadien s'est apprécié par rapport au dollar américain, même si les prix du pétrole sont demeurés nettement inférieurs aux niveaux enregistrés avant la pandémie. Les niveaux d'inflation ont également diminué au cours de l'exercice, la baisse de l'activité économique et la chute des prix de l'énergie ayant fait baisser l'indice des prix à la consommation à moins de 0,5 % sur une base annualisée.

Le recul de certains rendements a donné lieu à des rendements positifs pour les titres à revenu fixe canadiens, en particulier celui de l'indice de référence obligataire universel FTSE Canada, qui a

augmenté de 6,5 %. Les titres dont l'échéance est plus longue ont été favorisés par la hausse de 7,6 % enregistrée par l'indice obligataire FTSE Canada à long terme au cours de la même période. Les émissions d'obligations de sociétés et de titres à revenu fixe à plus court terme canadiens ont inscrit des gains de 6,3 % et de 3,4 %, respectivement, pour l'indice obligataire société FTSE et l'indice obligataire FTSE Canada à court terme.

Le rendement des actions a été extrêmement volatil au cours de l'exercice, fluctuant considérablement selon la région ou le secteur propre à chaque action. Malgré une baisse de plus de 7 % entre le début de l'exercice et le 31 mars 2020, les actions de sociétés américaines à forte capitalisation (représentées par le S&P 500) se sont redressées pour afficher un gain annuel de 10,7 % (en dollars canadiens). Le rendement positif des actions américaines est en grande partie attribuable à un groupe restreint d'actions des secteurs des technologies et des soins de santé. Le marché des actions canadiennes (représenté par l'indice composé plafonné S&P/TSX) a affiché un rendement négatif de 2,3 %, les secteurs de l'énergie et de l'immobilier ayant plombé le rendement de l'indice global pendant l'exercice. Les marchés des actions internationales des pays développés ont généré des rendements négatifs, comme en témoigne la chute de 4,6 % de l'indice MSCI EAFE, le nombre de cas de COVID-19 ayant bondi à travers l'Europe vers la fin de l'exercice. Même s'il s'est maintenu en territoire négatif au second semestre de l'exercice, l'indice MSCI Emerging Markets a augmenté de 9,2 % en 2020.

Changements dans la gestion du portefeuille

Le 24 juillet 2020, le mandat axé sur les obligations de sociétés qui avait été confié à Gestion de Placements TD inc. a été résilié, et les actifs ont été réattribués à Fiera Capital Corporation.

Événements récents et autres renseignements

Nous sommes d'avis que notre stratégie de placement et notre philosophie de gestion prudente continueront à fournir de la valeur à long terme à notre Régime. Comme toujours, notre but est de protéger le capital et d'offrir un rendement raisonnable, conforme aux lignes directrices de notre politique en matière de placements et à notre tolérance aux risques, à nos souscripteurs et à nos bénéficiaires.

Faits saillants financiers et d'exploitation (avec chiffres correspondants)

Le tableau qui suit a pour objet de vous aider à comprendre les principaux résultats financiers du Régime pour les cinq derniers exercices clos les 31 octobre. Il présente, entre autres, l'actif et le revenu provenant des subventions gouvernementales. L'information présentée est tirée des états financiers annuels audités du Régime.

(en milliers de dollars)	2020	2018	2017	2016	2015
États de la situation financière					
Actif total	440 941 \$	398 595 \$	343 231 \$	320 836 \$	294 876 \$
Actif net	439 349	396 549	339 553	317 663	293 651
Variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires (%)	10,8 %	16,8 %	6,9 %	8,2 %	11,8 %
États du résultat global					
Revenu net de placement	14 455 \$	31 899 \$	1 669 \$	4 347 \$	11 250 \$
États des variations de l'actif net					
Paiements d'aide aux études	(13 755)\$	(12 908)\$	(11 445)\$	(12 992)\$	(13 298)\$
Subventions gouvernementales remboursées, déduction faite des encaissements	180	(816)	(783)	(381)	(812)
Paiements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(11 513)	(11 477)	(10 180)	(5 919)	(5 535)
Autres					
Nombre total de conventions	70 786	67 054	64 092	61 082	57 986
Variation du nombre total de conventions (%)	5,6 %	4,6 %	4,9 %	5,3 %	6,0 %

Frais de gestion

Frais d'administration

Des frais d'administration de 4 621 milliers de dollars (2019 – 4 016 milliers de dollars), qui comprennent les frais d'administration et de traitement ainsi que les charges liées à l'information financière du Régime, ont été versés à la Fondation, le promoteur et administrateur du Régime, conformément aux conventions de régime d'épargne-études des souscripteurs. L'administration du Régime englobe les services de traitement et ceux des centres d'appels liés aux nouvelles conventions, les subventions gouvernementales, les modifications, les résiliations et les échéances du Régime, ainsi que les paiements d'aide aux études (les « PAE »). Les frais d'administration annuels sont établis à 1,0 % du montant total des cotisations nettes, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur ces montants, sous réserve des impôts applicables, et ils sont payés chaque mois.

La Fondation a délégué certaines fonctions d'administration et de placement à sa filiale entièrement détenue, Consultants C.S.T. inc., qui est un cabinet de courtage en régimes de bourses d'études inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Régime en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada où il vend des régimes de bourses d'études. Consultants C.S.T. inc. est le distributeur exclusif des régimes de la Fiducie canadienne de bourses d'études.

En contrepartie de ses services d'administration, Consultants C.S.T. inc. reçoit de la Fondation un montant égal aux frais d'administration engagés, plus un pourcentage de ces frais. L'entente de prestation de services d'administration est renouvelable annuellement.

Frais de gestion de portefeuille

Les frais de gestion de placements annuels liés au Régime se sont établis à 0,08 %, compte tenu des impôts (2019 – 0,06 %), de la valeur de marché moyenne des actifs selon les conventions de gestion de placements conclues avec les gestionnaires de portefeuille. En retour, les gestionnaires de portefeuille offrent des services-conseils en matière de placement et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres.

Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde

Le Régime verse des frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde à Fiducie RBC Services aux Investisseurs pour régler toutes les opérations de placement, pour payer les frais engagés et pour verser les PAE et d'autres sommes conformément aux modalités de la convention du Régime. En 2020, les frais ainsi imputés au Régime se sont élevés à 148 milliers de dollars (2019 – 158 milliers de dollars), et représentent 0,04 %, compte tenu des impôts (2019 – 0,04 %), de la valeur de marché moyenne des actifs.

Aperçu du portefeuille du Régime

Le total de l'actif du portefeuille du Régime est composé du capital et du revenu pour toutes les conventions de régime d'épargne-études qui n'ont pas encore été versés aux bénéficiaires ou retirés par les souscripteurs.

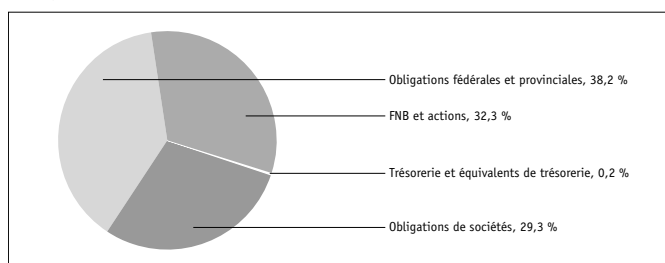
L'actif se rapportant aux subventions gouvernementales et le revenu de placement connexe sont propres à chaque bénéficiaire, et sont investis collectivement avec des fonds d'autres régimes

administrés par la Fondation. Tout paiement versé aux bénéficiaires provenant de l'actif se rapportant aux subventions gouvernementales est traité comme un paiement distinct et n'est pas compris dans la valeur des PAE effectués.

Le total de l'actif du portefeuille du Régime, tel qu'il est présenté et défini dans le présent rapport, reflète uniquement le capital et le revenu. Le total de l'actif du portefeuille du Régime ne reflète pas la répartition de l'actif regroupé au sein de la subvention gouvernementale attribuable à ce Régime.

Le graphique suivant illustre le total de l'actif du portefeuille du Régime par catégorie de placement.

Composition de l'actif au 31 octobre 2020



Le tableau ci-dessous présente en détail les 25 principales positions acheteur comprises dans le total de l'actif du portefeuille du Régime. Le Régime n'a pas le droit de détenir des positions vendeur sur des titres.

Émetteur		Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif du portefeuille du Régime
iShares Core S&P U.S. ETF		41 408	14,2 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF		25 720	8,8 %
Province de l'Ontario	2,60 % 2 juin 2025	7 851	2,7 %
Province de l'Ontario	3,15 % 2 juin 2022	7 463	2,6 %
Province de l'Ontario	2,85 % 2 juin 2023	7 084	2,4 %
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF		7 028	2,4 %
Province de l'Ontario	3,50 % 2 juin 2024	6 032	2,0 %
Province de Québec	3,50 % 1 ^{er} décembre 2022	5 551	1,9 %
Province de l'Ontario	1,75 % 8 septembre 2025	4 512	1,5 %
Province de Québec	2,75 % 1 ^{er} septembre 2025	4 212	1,4 %
iShares Global Infrastructure Index ETF		3 919	1,3 %
Banque Royale du Canada	2,74 % 25 juillet 2029	3 915	1,3 %
Province de l'Ontario	1,35 % 8 mars 2022	3 735	1,3 %
iShares Global Real Estate Index ETF		3 535	1,2 %
Province de Québec	3,75 % 1 ^{er} septembre 2024	3 517	1,2 %
Province de Québec	4,25 % 1 ^{er} décembre 2021	3 442	1,2 %
Province de Québec	3,00 % 1 ^{er} septembre 2023	3 401	1,2 %
La Banque de Nouvelle- Écosse	2,84 % 3 juillet 2029	3 052	1,0 %
Banque de Montréal	2,88 % 17 septembre 2029	2 843	1,0 %
Bank of America	3,30 % 24 avril 2024	2 813	1,0 %
Province de l'Ontario	2,60 % 8 septembre 2023	2 793	1,0 %
Wells Fargo & Company	2,98 % 19 mai 2026	2 560	0,9 %
Province de la Colombie- Britannique	2,85 % 18 juin 2025	2 323	0,8 %
Province du Manitoba	2,55 % 2 juin 2023	2 320	0,8 %
Province de l'Ontario	2,30 % 8 septembre 2024	2 315	0,8 %

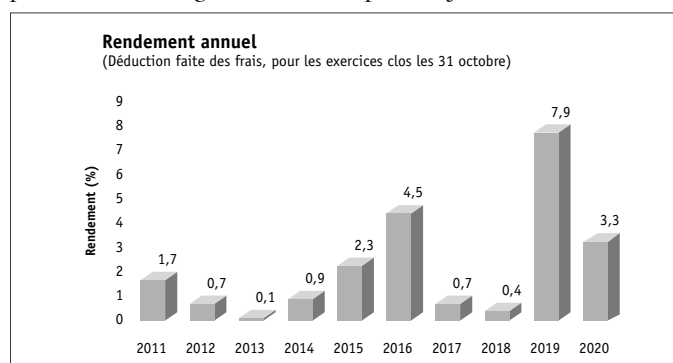
25 principales positions acheteur en pourcentage du total de l'actif du portefeuille du Régime **55,9 %**

Rendement passé

Les rendements présentés dans le tableau ci-dessous et dans le tableau des rendements composés annuels sont fondés uniquement sur le rendement de placement réalisé sur le total de l'actif du portefeuille du Régime et ils ne reflètent pas le rendement de placement de l'actif provenant des subventions gouvernementales. Le rendement sur les placements a été calculé selon les valeurs du marché et les flux de trésorerie pondérés selon le temps applicables aux périodes. Les charges totales engagées par le Régime, dont les frais d'administration, les frais de gestion du portefeuille, les frais au titre de la rémunération de fiduciaire et des droits de garde et les honoraires du comité d'examen indépendant, ont été déduites, et seuls les rendements nets sont présentés pour chaque période. Les rendements passés du Régime ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

Rendements annuels

Le graphique à bandes ci-dessous indique le rendement annuel du total de l'actif du portefeuille du Régime pour chacun des dix derniers exercices compris dans la période close le 31 octobre 2020. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement compris dans le total de l'actif du portefeuille du Régime, effectué le premier jour de l'exercice.



Rendements composés annuels

Dans la foulée de la mise à jour de la stratégie de placement à l'exercice 2019, l'indice de référence du Régime a été modifié en date du 1^{er} octobre 2019, pour correspondre à 70 % de l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada majoré de 30 % de l'indice S&P/TSX composé plafonné. L'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada est une mesure générale des titres à revenu fixe de première qualité du Canada, émis par le gouvernement du Canada, ce qui inclut des sociétés d'État et des gouvernements provinciaux, dont l'échéance est de un an à cinq ans. L'indice S&P/TSX composé plafonné reflète les fluctuations des cours de certains titres inscrits à la Bourse de Toronto et pondérés en fonction de la capitalisation boursière, selon une pondération maximale de 10 % pour toutes ses composantes.

Le tableau suivant illustre les rendements composés annuels du total du portefeuille du Régime pour les périodes indiquées closes le 31 octobre 2020.

	Périodes			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Rendement net du Régime*	3,3	3,8	3,4	2,3
Rendement de l'indice de référence	3,0	4,5	4,0	3,1
Indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada	4,4	2,9	1,9	1,3
Indice S&P/TSX composé plafonné	(2,3)	2,2	6,1	5,2

* Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges tandis que les rendements de l'indice de référence et de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions. Les frais et charges du Régime se sont établis à 1,2 % pour chaque période.


Pour une analyse du marché ou de l'information sur le rendement relatif du Régime par rapport à son indice général et à son indice de référence, se reporter à la rubrique Résultats d'exploitation du présent rapport.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Régime d'épargne familial (le « Régime ») de la Fiducie canadienne de bourses d'études sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers. Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la performance de la direction en ce qui a trait à ses responsabilités en matière d'information financière.

La Fondation, par l'entremise de Consultants C.S.T. inc., sa filiale entièrement détenue chargée de l'administration du Régime, a mis en place des processus appropriés pour garantir la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables sont, selon la direction, appropriées pour le Régime et sont définies à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Régime. Il a effectué son audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration et aux membres de la Fondation son opinion à l'égard des états financiers. Son rapport est présenté ci-dessous.



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Présidente et chef de la direction



Christopher Ferris, CPA, CGA, CFA
Chef des finances

Toronto (Ontario)
Le 15 décembre 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration et des membres de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 octobre 2020 et 2019, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime aux 31 octobre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Régime conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent le rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Régime à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Régime ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Régime.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Régime.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Régime à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Régime à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 15 décembre 2020

États de la situation financière

Au 31 octobre 2020 et au 31 octobre 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	821 \$	2 168 \$
Débiteurs pour les titres vendus	–	122
Placements, à la juste valeur (note 4 et Tableau complémentaire I)	437 052	393 719
Produits à recevoir et autres débiteurs	2 787	2 343
Subventions gouvernementales à recevoir	281	243
	440 941	398 595
Passif		
Créditeurs pour les titres achetés	–	52
Créditeurs et charges à payer	1 592	1 994
	1 592	2 046
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	439 349	396 549
Représenté par :		
Fonds non discrétionnaires		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	95 697	81 556
Dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	200 787	187 513
Subventions gouvernementales	91 479	82 120
Revenu tiré des subventions gouvernementales	51 386	45 360
	439 349 \$	396 549 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Administratrice

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Produits		
Intérêts	7 993 \$	7 492 \$
Profits réalisés à la vente de placements	3 813	14 708
Variation des profits latents	4 890	11 606
Dividendes	2 889	2 489
	19 585	36 295
Charges		
Frais d'administration <i>[note 3a]</i>	4 621	4 016
Frais de gestion de portefeuille	355	217
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	148	158
Honoraires du comité d'examen indépendant	6	5
	5 130	4 396
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	14 455 \$	31 899 \$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, au début de l'exercice	396 549 \$	339 553 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	14 455	31 899
Transferts de régimes internes et externes	41 194	38 346
	55 649	70 245
Encaissements		
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs <i>(Tableau complémentaire II)</i>	13 274	12 446
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des encaissements)	180	-
Décaissements		
Subventions gouvernementales remboursées (déduction faite des encaissements)	-	(816)
Paiements aux bénéficiaires		
Paiements d'aide aux études	(13 755)	(12 908)
Subventions gouvernementales	(11 513)	(11 477)
Remboursement des frais de souscription	(445)	-
Remboursement de produits	(590)	(494)
Total des paiements aux bénéficiaires	(26 303)	(24 879)
Encaissements moins décaissements	(12 849)	(13 249)
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	42 800	56 996
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, à la fin de l'exercice	439 349 \$	396 549 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	14 455 \$	31 899 \$
Décaissement net pour les transactions de placement	(34 560)	(29 711)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Profits réalisés à la vente de placements	(3 813)	(14 708)
Variation des profits latents	(4 890)	(11 606)
Variation du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des produits à recevoir et autres débiteurs	(444)	68
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir	(38)	(24)
Diminution des créiteurs et charges à payer	(402)	(66)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(29 692)	(24 148)
Activités de financement		
Transferts de régimes internes et externes	41 194	38 346
Subventions gouvernementales nettes reçues (remboursées)	180	(816)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs <i>(Tableau complémentaire II)</i>	13 274	12 446
Paievements aux bénéficiaires	(26 303)	(24 879)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	28 345	25 097
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 347)	949
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice		
Trésorerie	1 889	1 114
Équivalents de trésorerie	279	105
	2 168	1 219
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice		
Trésorerie	508	1 889
Équivalents de trésorerie	313	279
	821 \$	2 168 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Impôt déduit à la source	– \$	– \$
Produits d'intérêts reçus	7 857	7 561

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 3,0 %						Fédérales – 3,0 % (suite)					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,50	15 déc. 2021	400	406	402	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2064	50	76	57
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2022	320	328	322					8 848	8 601
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40	15 déc. 2022	303	316	306	Provinciales – 35,2 %					
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	106	111	106	Province de l'Alberta	2,55	15 déc. 2022	890	931	899
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 sept. 2023	231	244	244	Province de l'Alberta	2,65	1 ^{er} sept. 2023	788	835	812
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	287	306	287	Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2024	900	978	955
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	112	122	117	Province de l'Alberta	2,35	1 ^{er} juin 2025	2 150	2 297	2 291
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	386	405	402	Province de l'Alberta	2,20	1 ^{er} juin 2026	350	373	347
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	325	352	336	Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	152	166	166
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	328	333	330	Province de l'Alberta	2,90	1 ^{er} déc. 2028	260	291	265
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	150	160	160	Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	100	112	99
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2028	202	223	197	Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	373	389	385
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2028	112	126	111	Province de l'Alberta	3,45	1 ^{er} déc. 2043	205	243	215
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 déc. 2028	174	197	174	Province de l'Alberta	3,30	1 ^{er} déc. 2046	275	320	296
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,10	15 sept. 2029	186	203	191	Province de l'Alberta	3,05	1 ^{er} déc. 2048	106	119	103
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	183	195	191	Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2050	227	259	245
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} nov. 2021	75	76	76	Province de la Colombie-Britannique	3,25	18 déc. 2021	1 225	1 266	1 267
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} mars 2022	168	169	166	Province de la Colombie-Britannique	2,70	18 déc. 2022	650	682	661
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} mai 2022	51	52	52	Province de la Colombie-Britannique	3,30	18 déc. 2023	1 225	1 332	1 278
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} juin 2022	200	208	209	Province de la Colombie-Britannique	2,85	18 juin 2025	2 117	2 323	2 306
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} août 2022	243	243	243	Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	39	43	43
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2022	307	311	302	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	107	122	111
Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} mars 2023	259	268	268	Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	175	239	230
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2023	180	186	185	Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	97	105	102
Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} sept. 2023	189	198	191	Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	50	70	63
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} mars 2024	51	54	53	Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	125	175	145
Gouvernement du Canada	2,50	1 ^{er} juin 2024	50	54	52	Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	350	422	361
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} sept. 2024	39	41	40	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	312	371	335
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2025	85	88	88	Province du Manitoba	2,55	2 juin 2023	2 203	2 320	2 215
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2025	200	217	218	Province du Manitoba	2,45	2 juin 2025	1 900	2 042	2 037
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} sept. 2025	445	447	447	Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	100	109	102
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	150	159	152	Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	146	165	159
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	62	64	64	Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	110	123	114
Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2028	37	41	40	Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	38	40	39
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	193	220	214	Province du Manitoba	5,70	5 mars 2037	100	151	139
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	231	244	245	Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	200	266	237
Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2033	150	239	243	Province du Manitoba	3,40	5 sept. 2048	50	61	52
Gouvernement du Canada	5,00	1 ^{er} juin 2037	125	203	185	Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	86	102	88
Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} juin 2041	125	193	178	Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	18	17	18
Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} déc. 2045	175	264	243	Province du Nouveau-Brunswick	1,55	4 mai 2022	675	687	658
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2048	144	196	194	Province du Nouveau-Brunswick	2,85	2 juin 2023	1 050	1 113	1 091
Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} déc. 2051	260	310	320	Province du Nouveau-Brunswick	1,80	14 août 2025	27	28	27

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 35,2 % (suite)						Provinciales – 35,2 % (suite)					
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	20	23	21	Province de l'Ontario	2,65	2 déc. 2050	319	355	353
Province du Nouveau-Brunswick	4,80	3 juin 2041	375	529	459	Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 2051	166	157	165
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	18	21	17	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 ^{er} déc. 2051	7	7	7
Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	31	35	33	Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2021	3 300	3 442	3 547
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,95	2 juin 2022	425	435	418	Province de Québec	1,65	3 mars 2022	750	764	745
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,30	2 juin 2025	500	529	525	Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2022	5 215	5 551	5 509
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	125	137	126	Province de Québec	3,00	1 ^{er} sept. 2023	3 175	3 401	3 265
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	33	36	32	Province de Québec	3,75	1 ^{er} sept. 2024	3 145	3 517	3 462
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	51	56	52	Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2025	3 850	4 212	4 200
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	24	24	24	Province de Québec	2,50	1 ^{er} sept. 2026	275	300	273
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	20	23	21	Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	275	307	274
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	157	152	157	Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	123	138	122
Province de la Nouvelle-Écosse	1,00	17 avril 2023	500	507	504	Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	297	323	302
Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	75	80	71	Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	394	413	417
Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	115	121	117	Province de Québec	6,25	1 ^{er} juin 2032	200	299	275
Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 ^{er} déc. 2051	124	148	140	Province de Québec	5,75	1 ^{er} déc. 2036	550	848	797
Province de l'Ontario	1,35	8 mars 2022	3 682	3 735	3 653	Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2041	150	226	195
Province de l'Ontario	3,15	2 juin 2022	7 145	7 463	7 453	Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2043	400	556	475
Province de l'Ontario	2,85	2 juin 2023	6 675	7 084	6 825	Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2045	525	663	559
Province de l'Ontario	2,60	8 sept. 2023	2 636	2 793	2 669	Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2048	474	608	538
Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2024	5 475	6 032	5 893	Province de Québec	3,10	1 ^{er} déc. 2051	406	496	488
Province de l'Ontario	2,30	8 sept. 2024	2 179	2 315	2 241	Province de la Saskatchewan	3,20	3 juin 2024	725	791	773
Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2025	7 250	7 851	7 755	Province de la Saskatchewan	0,80	2 sept. 2025	48	48	48
Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	4 317	4 512	4 518	Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	113	128	115
Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	300	325	303	Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	40	43	41
Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	564	620	590	Province de la Saskatchewan	5,80	5 sept. 2033	125	183	166
Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	110	110	110	Province de la Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	250	271	231
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	473	533	515	Province de la Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	25	30	25
Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	200	282	266	Province de la Saskatchewan	3,10	2 juin 2050	138	161	151
Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	357	398	369	Province de la Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	23	27	22
Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	654	693	687					102 795	99 558
Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	44	44	44	De sociétés – 29,3 %					
Province de l'Ontario	5,85	8 mars 2033	275	405	373	407 International Inc.	3,14	6 mars 2030	500	561	565
Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	575	805	709	407 International Inc.	2,59	25 mai 2032	375	396	404
Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	650	915	762	407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	300	339	350
Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	225	323	276	407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	200	231	235
Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	575	718	606	407 International Inc.	2,84	7 mars 2050	285	282	289
Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	675	775	674	Access Justice					
Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	525	596	507	Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	102	129	131
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	570	660	547	Aéroports de Montréal	5,67	16 oct. 2037	133	182	191
						AIMCo Realty Investors L.P.	3,04	1 ^{er} juin 2028	360	394	377
						AIMCo Realty Investors L.P.	2,71	1 ^{er} juin 2029	1 071	1 148	1 090

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 29,3 % (suite)						De sociétés – 29,3 % (suite)					
Alimentation						Fiducie de placement					
Couche-Tard Inc.	3,06	26 juill. 2024	383	407	410	immobilier Propriétés de					
Allied Properties REIT	3,11	8 avril 2027	163	170	163	Choix	4,90	5 juill. 2023	429	467	468
Allied Properties REIT	3,13	15 mai 2028	130	135	130	Fiducie de placement					
Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	220	224	220	immobilier Propriétés de					
AltaGas Ltd.	3,72	28 sept. 2021	627	643	647	Choix	3,56	9 sept. 2024	215	231	215
AltaGas Ltd.	2,16	10 juin 2025	230	235	230	Fiducie de placement					
AltaGas Ltd.	4,99	4 oct. 2047	188	222	237	immobilier Propriétés de					
AltaLink, L.P.	2,98	28 nov. 2022	250	262	263	Choix	3,53	11 juin 2029	75	81	83
AltaLink, L.P.	5,38	26 mars 2040	857	1 193	1 180	Fiducie de placement					
Bank of America	3,30	24 avril 2024	2 667	2 813	2 752	immobilier Propriétés de					
Banque de Montréal	1,61	28 oct. 2021	236	239	239	Choix	2,98	4 mars 2030	450	468	466
Banque de Montréal	2,27	11 juill. 2022	52	53	54	Coast Capital Savings					
Banque de Montréal	2,85	6 mars 2024	519	550	528	Credit Union	5,00	3 mai 2028	380	401	402
Banque de Montréal	2,37	3 févr. 2025	420	441	418	Services financiers					
Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	2 706	2 843	2 717	Co-operators	3,33	13 mai 2030	260	260	267
Banque de Montréal	2,08	17 juin 2030	340	347	340	Crombie Real Estate					
La Banque de						Investment Trust	2,69	31 mars 2028	166	166	166
Nouvelle-Écosse	2,36	8 nov. 2022	110	114	114	CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	184	234	228
La Banque de						CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	1 069	1 400	1 375
Nouvelle-Écosse	3,89	18 janv. 2029	537	579	562	CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	325	332	335
La Banque de						Daimler Canada					
Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	2 912	3 052	2 938	Finance Inc.	2,57	22 nov. 2022	95	98	95
Bell Canada	3,35	22 mars 2023	281	295	296	Daimler Canada					
Bell Canada	4,70	11 sept. 2023	400	438	441	Finance Inc.	2,54	21 août 2023	722	747	718
Bell Canada	2,90	10 sept. 2029	225	239	235	Daimler Canada					
Bell Canada	2,50	14 mai 2030	290	297	289	Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	534	561	540
Bell Canada	6,10	16 mars 2035	85	112	118	Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	83	83	83
Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	178	211	232	Enbridge Gas Inc.	3,01	9 août 2049	58	60	58
Bell Canada	4,45	27 févr. 2047	125	144	151	Enbridge Inc.	3,19	5 déc. 2022	291	304	305
Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	675	666	703	Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	140	145	140
BMW Canada Inc.	2,22	20 déc. 2021	52	53	53	Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	254	266	254
Brookfield Renewable						Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	115	141	146
Partners L.P.	4,25	15 janv. 2029	436	505	509	Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	500	547	592
Brookfield Renewable						Enbridge Inc.	6,63	12 avril 2078	493	525	531
Partners L.P.	3,33	13 août 2050	99	97	99	Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	585	659	674
Caisse centrale Desjardins	2,39	25 août 2022	627	647	649	Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	266	296	298
Caisse centrale Desjardins	3,06	11 sept. 2023	472	502	503	Epcor Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	400	485	502
Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	283	297	288	Crédit Ford du Canada					
Calloway REIT Inc.	3,99	30 mai 2023	212	223	224	Limitée	0,89	15 avril 2023	143	143	143
Banque Canadienne						Crédit Ford du Canada					
Impériale de Commerce	3,45	4 avril 2028	708	746	726	Limitée	1,15	15 juin 2024	243	243	243
Banque Canadienne						Foresters Life Insurance					
Impériale de Commerce	2,95	19 juin 2029	224	235	225	Company	2,89	15 oct. 2035	233	233	233
Banque Canadienne						FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	1 081	1 482	1 460
Impériale de Commerce	2,01	21 juill. 2030	300	304	300	FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	158	218	221
Canadian Natural						Financière General Motors					
Resources Limited	3,55	3 juin 2024	892	939	924	du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	132	136	132
Chemin de fer Canadien						Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	50	51	50
Pacifique Limitée	3,05	9 mars 2050	160	161	159	Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	60	62	60
Canadian Western Bank	1,57	14 sept. 2023	864	869	865	Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	212	225	229
Central 1 Credit Union	3,06	14 oct. 2026	411	416	416	Glacier Credit Card Trust	1,39	22 sept. 2025	279	279	279
Centre Hospitalier de						Goldman Sachs Group, Inc.	2,43	26 avril 2023	627	641	641
l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	66	95	97	Granite REIT Holdings					
						Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	180	192	180
						Autorité aéroportuaire du					
						Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	350	498	509

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 29,3 % (suite)						De sociétés – 29,3 % (suite)					
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	55	79	82	National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	282	294	282
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	149	210	216	Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	470	475	470
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	370	462	489	NAV Canada	3,53	23 févr. 2046	272	312	323
Great-West Lifeco Inc.	2,38	14 mai 2030	270	280	270	North West Redwater Partnership	2,10	23 févr. 2022	638	647	649
Great-West Lifeco Inc.	2,98	8 juill. 2050	170	166	169	North West Redwater Partnership	2,80	1 ^{er} juin 2027	100	105	105
H&R REIT	2,92	6 mai 2022	110	111	111	Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	45	62	66
H&R REIT	3,37	30 janv. 2024	67	68	68	Omers Realty Corporation	3,63	5 juin 2030	143	167	158
HCN Canadian Holdings L.P.	2,95	15 janv. 2027	482	488	491	Pembina Pipeline Corporation	2,56	1 ^{er} juin 2023	148	153	148
Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	61	80	81	Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	315	342	339
Banque HSBC Canada	2,17	29 juin 2022	1 327	1 358	1 360	Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	871	912	879
Husky Energy Inc.	3,55	12 mars 2025	360	364	375	Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	347	370	412
Husky Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	309	296	300	Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	180	191	180
Hydro One Inc.	0,71	16 janv. 2023	52	52	52	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	120	118	117
Hydro One Inc.	6,93	1 ^{er} juin 2032	633	943	963	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 janv. 2030	110	110	110
Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	112	181	175	Reliance L.P.	2,68	1 ^{er} déc. 2027	100	102	100
Hydro One Inc.	2,71	28 févr. 2050	100	98	102	Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	511	527	522
Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	431	501	476	Fonds de placement immobilier RioCan	3,29	12 févr. 2024	164	170	168
Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2055	312	449	413	Fonds de placement immobilier RioCan	2,36	10 mars 2027	375	368	376
IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	200	206	200	Rogers Communications Inc.	4,00	13 mars 2024	213	232	233
Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	245	262	244	Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	178	255	269
John Deere Financial Inc.	2,99	14 janv. 2022	170	175	175	Banque Royale du Canada	2,36	5 déc. 2022	30	31	31
Banque Laurentienne du Canada	3,00	12 sept. 2022	238	245	245	Banque Royale du Canada	2,61	1 ^{er} nov. 2024	149	158	149
Banque Laurentienne du Canada	3,45	27 juin 2023	188	197	198	Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	510	538	510
Liberty Utilities Canada L.P.	3,32	14 févr. 2050	805	795	807	Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	3 740	3 915	3 772
Les Compagnies Loblaw limitée	4,49	11 déc. 2028	170	203	206	Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	1 051	1 108	1 071
Les Compagnies Loblaw limitée	6,54	17 févr. 2033	214	286	299	Banque Royale du Canada	2,09	30 juin 2030	300	306	301
Les Compagnies Loblaw limitée	6,15	29 janv. 2035	250	334	348	Shaw Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	278	300	282
Les Compagnies Loblaw limitée	5,90	18 janv. 2036	210	274	282	Shaw Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	100	104	100
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	3,18	22 nov. 2027	741	772	776	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	482	499	502
Banque Manuvie du Canada	1,50	25 juin 2025	300	305	300	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	250	259	265
Société Financière Manuvie	3,32	9 mai 2028	966	1 015	969	SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63	30 juin 2044	35	50	51
Société Financière Manuvie	2,24	12 mai 2030	225	231	225	Summit Industrial Income REIT	2,15	17 sept. 2025	49	49	49
Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	450	467	459	La Financière Sun Life inc.	2,06	1 ^{er} oct. 2035	327	321	327
Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	265	319	336	La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	45	58	58
MCAP Commercial L.P.	3,74	25 août 2025	88	89	88	Suncor Énergie Inc.	3,10	26 nov. 2021	406	414	416
Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	375	430	467	Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avril 2030	150	173	150
Aéroport de Montréal	3,03	21 avril 2050	240	242	255						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente le sommaire des conventions, des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé du Régime d'épargne familial.

Nbre de conventions à l'ouverture	Rentrées de conventions	Sorties de conventions	Nbre de conventions à la clôture	Dépôts des souscripteurs	Revenu cumulé
67 054	9 959	6 227	70 786	200 787 \$	95 697 \$

La variation des dépôts des souscripteurs est la suivante :

	2020	2019
Paiements nets des souscripteurs ¹	9 358 \$	8 997 \$
Principaux transferts interrégimes	48 613	51 963
Remboursement du capital	(44 697)	(48 514)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	13 274	12 446
Solde, au début de l'exercice	187 513	175 067
Solde, à la fin de l'exercice	200 787 \$	187 513 \$

1. Déduction faite des frais de souscription perçus de 11 \$ (2019 – 11 \$).

Notes annexes

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études autogéré qui a été établi le 1^{er} mars 1997. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Consultants C.S.T. inc. (« C.C.S.T. »), une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom d'un ou de plusieurs bénéficiaires. Des paiements de frais de souscription sont prélevés sur la cotisation initiale versée par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur en totalité ou en partie en tout temps à la demande du souscripteur. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible. Les paiements d'aide aux études (« PAE ») versés à un bénéficiaire du Régime sont déterminés par le souscripteur et sont payés à même le revenu réalisé sur le capital du souscripteur.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCEE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions de souscripteurs, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis et, après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Principales méthodes comptables

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 15 décembre 2020.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs financiers et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs financiers et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

ⁱ⁾ Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans les états du résultat global.

ⁱⁱ⁾ Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ⁱⁱⁱ⁾ Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

d) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

La note 8 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latent(e)s sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

f) Dépôts des souscripteurs et frais de souscription

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers et ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Des frais de souscription sont exigés et font partie de la cotisation initiale en vertu de chaque convention. Les frais de souscription perçus au cours de la période de présentation de l'information financière sont versés à C.C.S.T.

g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisé(e)s ou latent(e)s sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latent(e)s des états du résultat global.

j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à C.C.S.T., en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et d'administrer le Régime. Les conventions de distribution et d'administration sont renouvelables annuellement le 1^{er} novembre.

Des frais d'administration annuels correspondant à 1 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci sont versés à la Fondation.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, un montant de 4 621 \$ a été comptabilisé à titre de frais de tenue de compte et de frais d'administration (2019 – 4 016 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les Crédeurs et charges à payer au 31 octobre 2020 s'élevaient à 276 \$ (2019 – 200 \$).

Les frais de souscription versés par les souscripteurs à même leurs cotisations initiales sont versés à C.C.S.T. à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

a) Distribution et administration du Régime (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, un montant de 11 \$ a été versé à C.C.S.T. à même les frais de souscription perçus (2019 – 11 \$).

b) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, le Régime a comptabilisé une charge de 6 \$ (2019 – 5 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2020 s'élevaient à néant (2019 – néant).

c) Honoraires versés pour superviser et encadrer les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 60 \$ (2019 – 44 \$) facturé par C.C.S.T. au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 18 \$ à recevoir de C.C.S.T. au 31 octobre 2020 (2019 – néant) relativement à ces charges.

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille et dans l'annexe I de ce tableau, qui est expliquée ci-dessous.

Les subventions gouvernementales sont investies dans un fonds distinct avec les subventions gouvernementales d'autres régimes enregistrés d'épargne-études administrés par C.C.S.T. Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont inscrits séparément pour chaque convention de souscripteur. Les avoirs investis sont répartis entre tous les régimes en fonction de la quote-part de capital et de revenu attribuable aux conventions dans chaque régime (se reporter à l'Annexe I du Tableau complémentaire I).

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en

conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement en respectant les limites imposées par la politique et les mandats de placement.

a) Risque du marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la durée, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	31 oct. 2020	31 oct. 2019
Moins de 1 an	2 %	1 %
De 1 an à 3 ans	15 %	12 %
De 3 à 5 ans	14 %	18 %
Plus de 5 ans	37 %	34 %
Total des titres de créance	68 %	65 %

Au 31 octobre 2020, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 437 873 \$ (2019 – 395 887 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 20 330 \$ (2019 – 14 750 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

a) Risque du marché (suite)

i) Risque de taux d'intérêt (suite)

augmenté d'environ 17 520 \$ (2019 – 17 120 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime et le portefeuille de l'actif provenant de subventions gouvernementales, qui représentent 32 % (2019 – 35 %) du total du fonds de placement au 31 octobre 2020.

Au 31 octobre 2020, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 1 380 \$ (2019 – 1 370 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	Le 31 octobre 2020		Le 31 octobre 2019	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	4 %	19 132 \$	4 %	16 808 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	36 %	157 891	26 %	103 174
A/A(élevée)/A(faible)	18 %	77 011	31 %	120 772
BBB	9 %	38 650	3 %	14 731
R-1	1 %	5 415	0 %	1 284
Non noté à court terme	1 %	1 304	1 %	2 062
Total des titres de créance	69 %	299 403 \$	65 %	258 831 \$

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Le Régime détient des FNB étrangers qui représentent 29 % (2019 – 28 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 1 250 \$ (2019 – 1 090 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Note 7. Remboursement des frais de souscription

Depuis le 20 janvier 2020, si la convention d'un souscripteur est transférée depuis le Régime Avantage CST, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime Avantage CST. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime Avantage CST

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 7. Remboursement des frais de souscription (suite)

et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 s'est établi à 445 \$.

Les droits au RFS sont payés par le Régime Avantage CST lorsqu'ils sont engagés.

Note 8. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits à recevoir et autres débiteurs, les débiteurs pour les titres vendus, les subventions gouvernementales à recevoir, les créditeurs et charges à payer ainsi que les créditeurs pour les titres achetés, se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i) Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- ii) Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- iii) Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui

comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	- \$	298 582 \$	- \$	298 582 \$
FNB et titres de capitaux propres	138 470	-	-	138 470
Total des placements, à la juste valeur	138 470 \$	298 582 \$	- \$	437 052 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	- \$	256 663 \$	- \$	256 663 \$
FNB et titres de capitaux propres	137 056	-	-	137 056
Total des placements, à la juste valeur	137 056 \$	256 663 \$	- \$	393 719 \$

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 ou 2.

Subventions gouvernementales

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 9,6 %						Fédérales – 9,6 % (suite)					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,15	15 déc. 2021	589	595	584	Gouvernement du Canada	2,50	1 ^{er} juin 2024	1 800	1 941	1 924
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,50	15 déc. 2021	688	698	688	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} sept. 2024	958	1 001	987
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2022	1 243	1 272	1 249	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2025	1 945	2 020	2 020
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40	15 déc. 2022	6 535	6 818	6 804	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2025	1 917	2 083	2 088
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	487	512	487	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} sept. 2025	1 692	1 700	1 702
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 sept. 2023	1 398	1 475	1 478	Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mars 2026	1 800	1 780	1 784
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	1 216	1 295	1 217	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	738	783	734
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	800	868	849	Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	882	913	859
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	6 017	6 318	6 020	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2028	1 381	1 533	1 452
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	6 000	6 506	6 288	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	471	537	532
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	1 045	1 061	1 057	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	3 471	3 659	3 688
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	2 458	2 616	2 624	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	1 800	1 761	1 765
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 sept. 2026	823	878	813	Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2033	1 200	1 910	1 807
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	4 660	5 121	4 981	Gouvernement du Canada	5,00	1 ^{er} juin 2037	222	361	333
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2028	238	263	237	Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} juin 2041	1 250	1 926	1 750
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2028	514	579	509	Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} déc. 2045	506	762	739
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 déc. 2028	734	832	733	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2048	2 066	2 812	2 822
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,10	15 sept. 2029	682	746	698	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} déc. 2051	1 970	2 349	2 418
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	1 831	1 948	1 896	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2064	800	1 208	948
Société canadienne des postes	4,36	16 juill. 2040	375	529	472	Labrador-Island Link Funding Trust	3,76	1 ^{er} juin 2033	150	189	176
Gouvernement du Canada	–	12 nov. 2020	1 915	1 913	1 913	Labrador-Island Link Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2045	1 500	2 042	1 801
Gouvernement du Canada	–	26 nov. 2020	6 375	6 372	6 372	Labrador-Island Link Funding Trust	3,85	1 ^{er} déc. 2053	100	145	126
Gouvernement du Canada	–	10 déc. 2020	7 000	6 997	6 997	Muskkrat Falls Funding Trust	3,83	1 ^{er} juin 2037	1 350	1 757	1 501
Gouvernement du Canada	–	7 janv. 2021	35 730	35 719	35 719	Muskkrat Falls Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2048	150	207	186
Gouvernement du Canada	–	21 janv. 2021	175	175	175						
Gouvernement du Canada	–	4 févr. 2021	525	525	525						
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} mars 2022	1 732	1 739	1 733						
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} mai 2022	752	766	768						
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} juin 2022	1 399	1 455	1 449						
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} août 2022	800	800	799						
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2022	2 390	2 424	2 326						
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} nov. 2022	800	800	799						
Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} mars 2023	1 196	1 237	1 195						
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2023	1 170	1 208	1 155						
Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} sept. 2023	1 565	1 641	1 620						
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} mars 2024	1 268	1 350	1 328						
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} avril 2024	1 800	1 795	1 796						
									143 225	140 495	
Provinciales – 34,1 %						Provinciales – 34,1 %					
						Province de l'Alberta	2,35	1 ^{er} juin 2025	1 925	2 057	1 973
						Province de l'Alberta	4,45	15 déc. 2025	1 785	2 095	2 052
						Province de l'Alberta	2,20	1 ^{er} juin 2026	8 947	9 537	9 097
						Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	10 716	11 670	11 311
						Province de l'Alberta	2,90	1 ^{er} déc. 2028	8 014	8 968	8 454
						Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	1 900	2 127	1 975
						Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	17 668	18 406	18 344
						Province de l'Alberta	3,50	1 ^{er} juin 2031	175	206	185
						Province de l'Alberta	3,90	1 ^{er} déc. 2033	1 100	1 356	1 223
						Province de l'Alberta	3,45	1 ^{er} déc. 2043	1 150	1 362	1 198
						Province de l'Alberta	3,30	1 ^{er} déc. 2046	776	903	794
						Province de l'Alberta	3,05	1 ^{er} déc. 2048	1 104	1 239	1 192
						Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2050	1 821	2 074	1 926
						Province de la Colombie-Britannique	2,85	18 juin 2025	2 000	2 194	2 075
						Province de la Colombie-Britannique	2,30	18 juin 2026	3 598	3 885	3 685
						Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	4 901	5 395	5 178
						Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	1 622	1 849	1 792
						Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	3 275	4 464	4 357

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 34,1 % (suite)						Provinciales – 34,1 % (suite)					
Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	10 452	11 275	11 265	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	3 324	3 645	3 443
Province de la Colombie-Britannique	6,35	18 juin 2031	2 975	4 418	4 234	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,15	17 avril 2028	350	463	466
Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	420	592	516	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	1 969	2 155	2 040
Province de la Colombie-Britannique	4,95	18 juin 2040	1 300	1 932	1 685	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	2 326	2 546	2 428
Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	430	600	503	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	264	263	263
Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	250	302	253	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,55	17 oct. 2030	1 750	2 492	2 377
Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	507	580	515	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	4,65	17 oct. 2040	150	196	177
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	740	879	851	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	1 409	1 650	1 471
Province du Manitoba	4,40	5 sept. 2025	1 300	1 519	1 462	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	388	376	383
Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	4 580	4 981	4 744	Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	1 762	1 878	1 759
Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	4 013	4 403	4 143	Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	2 370	2 487	2 416
Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	2 949	3 330	3 114	Province de la Nouvelle-Écosse	5,80	1 ^{er} juin 2033	1 275	1 859	1 656
Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	3 581	3 991	3 948	Province de la Nouvelle-Écosse	4,40	1 ^{er} juin 2042	2 100	2 890	2 442
Province du Manitoba	3,25	5 sept. 2029	725	839	756	Province de la Nouvelle-Écosse	3,45	1 ^{er} juin 2045	500	608	548
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	766	806	801	Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 ^{er} déc. 2051	171	204	204
Province du Manitoba	6,30	5 mars 2031	500	725	688	Province de la Nouvelle-Écosse	3,50	2 juin 2062	600	795	599
Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	1 800	2 360	2 005	Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	9 256	9 675	9 624
Province du Manitoba	4,40	5 mars 2042	500	685	590	Province de l'Ontario	8,50	2 déc. 2025	3 300	4 546	4 537
Province du Manitoba	3,35	5 mars 2043	100	119	100	Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	26 278	28 432	27 093
Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	350	465	414	Province de l'Ontario	1,85	1 ^{er} févr. 2027	475	501	474
Province du Manitoba	2,85	5 sept. 2046	396	437	393	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	32 427	35 673	33 943
Province du Manitoba	3,40	5 sept. 2048	157	192	159	Province de l'Ontario	7,60	2 juin 2027	1 120	1 587	1 605
Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	438	522	507	Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	3 232	3 232	3 241
Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	47	44	47	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	27 327	30 791	29 841
Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	1 167	1 273	1 217	Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	16 025	22 609	22 128
Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	1 859	2 007	1 977	Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	23 886	26 654	25 776
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	970	1 102	1 041	Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	22 799	24 157	24 303
Province du Nouveau-Brunswick	5,65	27 déc. 2028	1 645	2 187	2 102	Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	1 863	1 848	1 861
Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	125	178	147	Province de l'Ontario	6,20	2 juin 2031	175	256	243
Province du Nouveau-Brunswick	4,65	26 sept. 2035	110	147	114	Province de l'Ontario	5,85	8 mars 2033	2 375	3 499	3 245
Province du Nouveau-Brunswick	4,55	26 mars 2037	1 000	1 337	1 183	Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	775	1 155	1 073
Province du Nouveau-Brunswick	4,80	26 sept. 2039	250	350	311	Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	1 060	1 483	1 257
Province du Nouveau-Brunswick	3,55	3 juin 2043	1 150	1 390	1 159	Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	1 815	2 556	2 198
Province du Nouveau-Brunswick	3,80	14 août 2045	200	252	215	Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	625	898	771
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	237	271	231	Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2043	550	687	604
Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	95	108	108	Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	2 125	2 652	2 205
						Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	4 213	4 837	4 319
						Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	897	1 018	893
						Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	3 313	3 838	3 565
						Province de l'Ontario	2,65	2 déc. 2050	1 772	1 972	1 952

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 34,1 % (suite)						Municipales – 1,3 % (suite)					
Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 2051	1 407	1 334	1 404	Ville de Toronto	2,40	24 juin 2026	225	243	225
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 ^{er} déc. 2051	101	107	101	Ville de Toronto	2,95	28 avril 2035	300	335	277
Province de Québec	5,35	1 ^{er} juin 2025	1 000	1 204	1 164	Ville de Toronto	3,50	2 juin 2036	1 509	1 792	1 504
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2025	5 000	5 470	5 238	Ville de Toronto	5,20	1 ^{er} juin 2040	350	513	446
Province de Québec	2,50	1 ^{er} sept. 2026	7 579	8 276	7 925	Ville de Toronto	4,70	10 juin 2041	325	451	383
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	13 789	15 369	14 695	Ville de Toronto	3,80	13 déc. 2042	550	687	578
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	24 425	27 381	25 814	Ville de Toronto	4,15	10 mars 2044	225	293	246
Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	13 027	14 167	13 356	Ville de Toronto	3,25	24 juin 2046	109	126	109
Province de Québec	6,00	1 ^{er} oct. 2029	2 400	3 348	3 190	Ville de Vancouver	3,10	21 sept. 2028	600	683	600
Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	20 952	21 975	22 182	Ville de Vancouver	3,70	18 oct. 2052	1 145	1 478	1 227
Province de Québec	6,25	1 ^{er} juin 2032	325	486	455	Ville de Winnipeg	4,10	1 ^{er} juin 2045	42	54	48
Province de Québec	5,25	1 ^{er} juin 2034	2 000	2 820	2 533	Ville de Winnipeg	4,30	15 nov. 2051	450	628	512
Province de Québec	5,75	1 ^{er} déc. 2036	4 915	7 582	6 832	Municipal Finance Authority of British Columbia	2,50	19 avril 2026	822	891	823
Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2038	1 265	1 854	1 600	Région de Peel	2,30	2 nov. 2026	77	83	77
Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2041	1 350	2 033	1 746	Région de Peel	5,10	29 juin 2040	550	795	694
Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2043	400	556	473	Région de Peel	3,85	30 oct. 2042	900	1 129	989
Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2045	700	884	929	Municipalité régionale de Halton	4,05	11 oct. 2041	300	385	336
Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2048	1 038	1 332	1 174	Municipalité régionale de York	2,60	15 déc. 2025	950	1 031	927
Province de Québec	3,10	1 ^{er} déc. 2051	1 285	1 569	1 598	Municipalité régionale de York	2,50	2 juin 2026	77	83	79
Province de la Saskatchewan	2,55	2 juin 2026	2 393	2 602	2 468	Municipalité régionale de York	4,00	31 mai 2032	300	371	329
Province de la Saskatchewan	2,65	2 juin 2027	1 577	1 734	1 646	Municipalité régionale de York	4,05	1 ^{er} mai 2034	625	783	688
Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	2 334	2 654	2 521				19 837	17 291	
Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	485	517	500						
Province de la Saskatchewan	6,40	5 sept. 2031	3 900	5 764	5 487	De sociétés – 24,6 %					
Province de la Saskatchewan	4,75	1 ^{er} juin 2040	350	494	443	407 International Inc.	2,59	25 mai 2032	850	897	915
Province de la Saskatchewan	3,90	2 juin 2045	300	389	332	407 International Inc.	5,96	3 déc. 2035	935	1 315	1 345
Province de la Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	2 056	2 227	1 814	407 International Inc.	5,75	14 févr. 2036	1 247	1 608	1 669
Province de la Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	334	400	342	407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	1 767	1 999	2 023
Province de la Saskatchewan	3,10	2 juin 2050	180	210	199	407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	325	376	381
Province de la Saskatchewan	3,75	5 mars 2054	84	112	94	407 International Inc.	2,84	7 mars 2050	640	634	648
Province de la Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	80	93	76	Access Justice Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	217	275	278
				510 391	488 063	Aéroports de Montréal	5,67	16 oct. 2037	299	409	430
Municipales – 1,3 %						AIMCo Realty Investors L.P.	3,04	1 ^{er} juin 2028	805	881	843
Ville de Montréal	3,00	1 ^{er} sept. 2025	831	914	837	AIMCo Realty Investors L.P.	2,71	1 ^{er} juin 2029	1 964	2 104	1 998
Ville de Montréal	2,75	1 ^{er} sept. 2026	223	245	223	Alectra Inc.	5,30	29 avril 2041	936	1 311	1 319
Ville de Montréal	4,25	1 ^{er} déc. 2032	350	442	384	Alimentation Couche-Tard Inc.	3,06	26 juill. 2024	4 310	4 586	4 398
Ville de Montréal	4,10	1 ^{er} déc. 2034	375	471	399	Alimentation Couche-Tard Inc.	3,60	2 juin 2025	601	657	625
Ville de Montréal	3,15	1 ^{er} déc. 2036	900	1 025	898	Allied Properties REIT	3,11	8 avril 2027	370	386	370
Ville de Montréal	3,50	1 ^{er} déc. 2038	1 300	1 546	1 437	Allied Properties REIT	3,13	15 mai 2028	300	311	300
Ville de Montréal	6,00	1 ^{er} juin 2043	550	894	782	Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	490	499	490
Ville d'Ottawa	4,60	14 juill. 2042	500	691	590	AltaGas Ltd.	3,72	28 sept. 2021	1 410	1 447	1 454
Ville d'Ottawa	3,10	27 juill. 2048	683	775	644	AltaGas Ltd.	2,16	10 juin 2025	510	520	510
						AltaGas Ltd.	4,99	4 oct. 2047	423	498	534
						AltaLink, L.P.	2,98	28 nov. 2022	575	602	605

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,6 % (suite)						De sociétés – 24,6 % (suite)					
AltaLink, L.P.	5,38	26 mars 2040	1 905	2 652	2 620	Canadian Western Bank	1,57	14 sept. 2023	1 828	1 839	1 829
AltaLink, L.P.	3,99	30 juin 2042	1 347	1 616	1 637	Central 1 Credit Union	3,06	14 oct. 2026	871	881	881
AltaLink, L.P.	4,05	21 nov. 2044	626	765	768	Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	139	201	205
Bank of America Corporation	3,30	24 avril 2024	5 555	5 860	5 716	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,90	5 juill. 2023	697	758	761
Banque de Montréal	2,27	11 juill. 2022	175	180	180	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,56	9 sept. 2024	500	537	501
Banque de Montréal	2,85	6 mars 2024	1 070	1 135	1 088	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,55	10 janv. 2025	1 870	2 012	1 932
Banque de Montréal	2,70	11 sept. 2024	1 460	1 561	1 448	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,85	21 mai 2027	1 666	1 750	1 666
Banque de Montréal	2,37	3 févr. 2025	925	971	920	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,18	8 mars 2028	380	430	399
Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	5 515	5 793	5 505	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	2 368	2 571	2 414
Banque de Montréal	2,08	17 juin 2030	750	765	750	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	1 013	1 053	1 047
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,83	27 avril 2022	123	125	120	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,27	7 mars 2046	468	566	550
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,36	8 nov. 2022	250	259	259	Coast Capital Savings Credit Union	5,00	3 mai 2028	804	848	850
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,38	1 ^{er} mai 2023	1 268	1 316	1 288	Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	550	550	564
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	356	375	362	Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	551	551	551
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,89	18 janv. 2029	4 554	4 911	4 614	CU Inc.	5,56	26 mai 2028	758	969	949
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	6 010	6 300	6 049	CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	429	545	532
Bell Canada	3,00	3 oct. 2022	2 576	2 679	2 642	CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	4 466	5 848	5 776
Bell Canada	3,35	22 mars 2023	595	625	628	CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	955	975	964
Bell Canada	3,35	12 mars 2025	666	720	656	Daimler Canada Finance Inc.	2,57	22 nov. 2022	300	309	300
Bell Canada	2,90	10 sept. 2029	425	451	443	Daimler Canada Finance Inc.	2,54	21 août 2023	1 397	1 446	1 389
Bell Canada	2,50	14 mai 2030	650	665	649	Daimler Canada Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	1 192	1 253	1 205
Bell Canada	6,10	16 mars 2035	192	254	267	Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	187	187	187
Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	441	523	575	Enbridge Gas Distribution Inc.	4,00	22 août 2044	1 725	2 069	2 045
Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	2 248	2 540	2 488	Enbridge Inc.	3,19	5 déc. 2022	3 729	3 891	3 871
Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	1 350	1 333	1 412	Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	2 291	2 369	2 331
BMW Canada Inc.	2,22	20 déc. 2021	125	126	127	Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	565	592	565
Brookfield Infrastructure Finance ULC	2,86	1 ^{er} sept. 2032	1 360	1 371	1 360	Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	245	301	310
Brookfield Renewable Partners L.P.	4,25	15 janv. 2029	982	1 138	1 146	Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	2 065	2 259	2 375
Brookfield Renewable Partners L.P.	3,33	13 août 2050	222	217	222	Enbridge Inc.	5,38	27 sept. 2077	624	618	627
Caisse centrale Desjardins	2,39	25 août 2022	1 195	1 234	1 236	Enbridge Inc.	6,63	12 avril 2078	1 883	2 004	2 030
Caisse centrale Desjardins	3,06	11 sept. 2023	1 002	1 067	1 068	Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	1 310	1 475	1 507
Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	1 401	1 469	1 401	Enbridge Pipelines Inc.	4,13	9 août 2046	1 882	2 012	2 085
Calloway REIT Inc.	3,99	30 mai 2023	1 385	1 460	1 456	Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	598	665	670
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,30	11 juill. 2022	8 190	8 428	8 169	Epcor Utilities Inc.	1,30	19 mai 2023	287	291	287
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,00	17 avril 2025	1 582	1 635	1 581						
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,45	4 avril 2028	1 570	1 653	1 609						
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,95	19 juin 2029	605	636	606						
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,01	21 juill. 2030	680	689	680						
Canadian Natural Resources Limited	3,55	3 juin 2024	2 000	2 106	2 069						
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,05	9 mars 2050	350	351	347						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,6 % (suite)						De sociétés – 24,6 % (suite)					
Epcor Utilities Inc.	3,55	27 nov. 2047	1 733	1 965	1 949	Husky Energy Inc.	3,55	12 mars 2025	1 000	810	834
Epcor Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	840	1 019	1 055	Husky Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	621	595	603
Federated Co-operatives Ltd.	3,92	17 juin 2025	1 479	1 571	1 538	Hydro One Inc.	0,71	16 janv. 2023	21	21	21
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2,86	26 mai 2030	1 013	1 063	1 013	Hydro One Inc.	2,54	5 avril 2024	40	42	41
Finning International Inc.	2,63	14 août 2026	935	963	940	Hydro One Inc.	8,25	22 juin 2026	2 950	4 114	4 397
Ford Credit Canada Limited	0,89	15 avril 2023	303	303	303	Hydro One Inc.	6,93	1 ^{er} juin 2032	1 403	2 090	2 135
Ford Credit Canada Limited	1,15	15 juin 2024	515	515	515	Hydro One Inc.	5,36	20 mai 2036	936	1 260	1 245
Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	494	493	494	Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	260	421	407
FortisAlberta Inc.	5,40	21 avril 2036	1 559	2 073	2 095	Hydro One Inc.	3,63	25 juin 2049	1 519	1 762	1 687
FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	2 455	3 366	3 314	Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	950	1 105	1 048
FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	328	453	459	Hydro-Québec	6,00	15 août 2031	2 750	3 984	3 788
FortisBC Energy Inc.	6,00	2 oct. 2037	623	896	891	Hydro-Québec	6,50	15 févr. 2035	450	715	658
FortisBC Energy Inc.	3,85	7 déc. 2048	624	752	753	Hydro-Québec	6,00	15 févr. 2040	250	407	360
Financière General Motors du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	290	299	290	Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	450	689	590
Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	110	112	110	Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2050	1 500	2 408	2 061
Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	140	144	140	Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2055	1 566	2 252	2 041
Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	449	478	485	IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	450	463	450
Glacier Credit Card Trust	1,39	22 sept. 2025	590	590	590	Société financière IGM Inc.	4,56	25 janv. 2047	624	735	716
Goldman Sachs Group, Inc.	2,43	26 avril 2023	1 410	1 442	1 441	Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	549	588	544
Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	410	438	410	Inter Pipeline Ltd.	2,61	13 sept. 2023	1 559	1 596	1 549
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,73	3 avril 2029	550	591	595	Inter Pipeline Ltd.	3,48	16 déc. 2026	1 560	1 635	1 632
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	575	818	841	Inter Pipeline Ltd.	4,64	30 mai 2044	312	317	345
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	124	179	185	John Deere Financial Inc.	2,99	14 janv. 2022	360	370	371
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	335	472	485	John Deere Financial Inc.	1,34	8 sept. 2027	520	517	520
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,75	17 oct. 2039	975	957	974	Banque Laurentienne du Canada	3,00	12 sept. 2022	536	552	551
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	840	1 048	1 111	Banque Laurentienne du Canada	3,45	27 juin 2023	398	417	418
Great-West Lifeco Inc.	2,38	14 mai 2030	610	632	610	Liberty Utilities Canada L.P.	3,32	14 févr. 2050	1 840	1 817	1 843
Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	1 577	2 205	2 086	Les Compagnies Loblaw limitée	4,86	12 sept. 2023	1 558	1 714	1 701
Great-West Lifeco Inc.	2,98	8 juill. 2050	833	812	828	Les Compagnies Loblaw limitée	3,92	10 juin 2024	1 558	1 705	1 667
H&R REIT	2,92	6 mai 2022	229	230	231	Les Compagnies Loblaw limitée	4,49	11 déc. 2028	380	454	461
H&R REIT	3,37	30 janv. 2024	141	143	143	Les Compagnies Loblaw limitée	6,50	22 janv. 2029	1 598	2 109	2 035
HCN Canadian Holdings L.P.	2,95	15 janv. 2027	1 110	1 123	1 132	Les Compagnies Loblaw limitée	6,54	17 févr. 2033	483	646	675
Heathrow Funding Ltd.	3,25	21 mai 2027	936	963	979	Les Compagnies Loblaw limitée	6,15	29 janv. 2035	566	756	789
Heathrow Funding Ltd.	3,78	4 sept. 2030	935	954	1 019	Les Compagnies Loblaw limitée	5,90	18 janv. 2036	999	1 303	1 297
Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	180	181	180	La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	3,18	22 nov. 2027	2 592	2 702	2 686
Honda Canada Finance Inc.	3,18	28 août 2023	2 183	2 314	2 262	Banque Manuvie du Canada	1,50	25 juin 2025	1 096	1 113	1 096
Honda Canada Finance Inc.	1,34	17 mars 2026	650	647	650	Société Financière Manuvie	3,32	9 mai 2028	2 187	2 298	2 201
Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	129	170	173	Société Financière Manuvie	2,24	12 mai 2030	1 929	1 983	1 928
Banque HSBC Canada	2,17	29 juin 2022	2 892	2 960	2 917	Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	1 000	1 039	1 019
Banque HSBC Canada	2,54	31 janv. 2023	7 467	7 746	7 441						
Banque HSBC Canada	3,25	15 sept. 2023	260	277	277						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,6 % (suite)						De sociétés – 24,6 % (suite)					
Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	600	723	760	Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	400	572	604
MCAP Commercial L.P.	3,74	25 août 2025	197	199	197	Banque Royale du Canada	2,36	5 déc. 2022	58	60	60
Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	848	971	1 056	Banque Royale du Canada	2,61	1 ^{er} nov. 2024	490	519	491
Metropolitan Life Insurance Company	1,01	27 sept. 2022	1 953	1 964	1 894	Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	3 680	3 882	3 615
Metropolitan Life Insurance Company	3,39	9 avril 2030	1 560	1 733	1 631	Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	7 195	7 532	7 234
Aéroport de Montréal	3,03	21 avril 2050	539	543	572	Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	2 120	2 235	2 145
National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	598	624	598	Banque Royale du Canada	2,09	30 juin 2030	1 440	1 470	1 440
Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	576	613	593	Shaw Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	615	664	624
Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	1 050	1 061	1 050	Shaw Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	220	228	220
Banque Nationale du Canada	3,18	1 ^{er} févr. 2028	2 465	2 567	2 457	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,44	28 août 2026	613	645	634
NAV Canada	3,53	23 févr. 2046	576	662	684	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	1 621	1 677	1 668
North West Redwater Partnership	2,10	23 févr. 2022	1 351	1 369	1 373	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	482	500	510
North West Redwater Partnership	2,80	1 ^{er} juin 2027	200	210	209	SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63	30 juin 2044	79	113	115
North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	5 052	5 807	5 632	South Coast Transportation Authority	3,25	23 nov. 2028	700	806	699
North West Redwater Partnership	4,35	10 janv. 2039	1 558	1 744	1 822	Summit Industrial Income REIT	2,15	17 sept. 2025	104	104	104
North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	1 040	1 073	1 045	La Financière Sun Life inc.	2,06	1 ^{er} oct. 2035	693	681	692
Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	100	138	146	La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	95	121	122
Omers Realty Corporation	3,63	5 juin 2030	407	475	449	Suncor Énergie Inc.	3,10	26 nov. 2021	898	916	920
Pembina Pipeline Corporation	2,56	1 ^{er} juin 2023	285	294	286	Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avril 2030	350	404	349
Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	785	852	841	Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	1 773	1 863	1 798
Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	1 810	1 895	1 817	Sysco Canada, Inc.	3,65	25 avril 2025	125	133	126
Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	642	685	763	Telus Corporation	3,35	15 mars 2023	3 013	3 164	3 106
Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	886	940	887	Telus Corporation	2,75	8 juill. 2026	1 486	1 579	1 507
Power Corporation du Canada	8,57	22 avril 2039	1 107	1 874	1 831	Telus Corporation	2,35	27 janv. 2028	250	258	249
Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	260	255	253	Telus Corporation	3,63	1 ^{er} mars 2028	2 630	2 930	2 768
Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 janv. 2030	240	240	240	Telus Corporation	3,30	2 mai 2029	1 134	1 242	1 158
Reliance L.P.	2,68	1 ^{er} déc. 2027	225	230	225	Telus Corporation	4,40	29 janv. 2046	899	1 002	1 098
Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	1 235	1 275	1 260	Telus Corporation	4,70	6 mars 2048	2 103	2 476	2 435
Fonds de placement immobilier RioCan	3,29	12 févr. 2024	390	404	399	Telus Corporation	3,95	16 févr. 2050	1 110	1 165	1 214
Fonds de placement immobilier RioCan	2,36	10 mars 2027	790	774	791	Thomson Reuters Corporation	2,24	14 mai 2025	2 473	2 556	2 473
Rogers Communications Inc.	4,00	13 mars 2024	451	491	493	La Banque Toronto-Dominion	0,82	28 juin 2023	532	536	524
Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	301	334	300	La Banque Toronto-Dominion	1,91	18 juill. 2023	5 270	5 440	5 096
Rogers Communications Inc.	3,25	1 ^{er} mai 2029	747	815	777	La Banque Toronto-Dominion	2,85	8 mars 2024	3 213	3 413	3 209
						La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	1 040	1 076	1 040
						La Banque Toronto-Dominion	3,22	25 juill. 2029	1 551	1 653	1 530
						La Banque Toronto-Dominion	3,11	22 avril 2030	1 913	2 041	1 913
						La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	2 732	3 184	2 971
						La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	2 030	2 188	2 008
						Toronto Hydro Corporation	3,49	28 févr. 2048	1 248	1 424	1 396

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1-877-333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Consultants C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington Street West, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.cst.org.

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Consultants C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.